

# La Région des Pays de la Loire engage plus de **120 millions d'euros** de mesures exceptionnelles pour soutenir les Ligériens et l'économie régionale

## » SANTÉ / SOLIDARITÉ



### » POUR LES PERSONNELS DE SANTÉ

- **4 M€ mobilisés pour un Fonds Pays de la Loire Urgence santé dont l'achat de 2 millions de masques**, de matériel de téléconsultation, pour les hôpitaux, les Ehpad, les professionnels de santé libéraux (médecins de ville, infirmiers, pharmaciens...)
- **3 millions de masques et équipements réceptionnés** :
  - Mise en place d'un numéro vert **0 800 030 300** Service & appel gratuits et d'une adresse mail : [masques@paysdelaloire.fr](mailto:masques@paysdelaloire.fr)
  - 700 000 équipements collectés auprès des lycées et 3 millions d'équipements au total.
  - Collecte, aux côtés de l'ARS, d'équipements de protection auprès des entreprises : [equipements-covid@paysdelaloire.fr](mailto:equipements-covid@paysdelaloire.fr)
- **Gratuité des transports** sur tout le réseau régional Aléop.
- **Mise à disposition d'internats** de lycées proches des centres hospitaliers.
- **Versement d'une prime de 1 000 €** aux étudiants des formations sanitaires et médico-sociales volontairement mobilisés.

### » POUR LES PLUS FRAGILES

- **Fonds Pays de la Loire Urgence précarité : 1 M€** pour soutenir les associations qui travaillent à l'aide et à la protection des personnes en grande difficulté.
- **Dotation de masques et de gants** aux plus fragiles
- **Financement d'une chaîne solidaire afin de fournir à des associations caritatives de la région**, de la denrée achetée aux producteurs ligériens grâce à un partenariat mis en place avec la SOLAAL (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires).



## » ENSEIGNEMENT / FORMATION

### » POUR LES LYCÉENS

- **Mise à disposition d'ordinateurs** (fixes et portables) pour les élèves non équipés.
- **Distribution de masques** pour la rentrée.

### » POUR LES ÉTUDIANTS

- **1 M€ mobilisés pour le maintien du versement des bourses des étudiants en formation sanitaire et sociale** (pour toute la durée des formations).
- **Maintien des bourses Envoléo**, que les étudiants soient déjà partis ou contraints au retour, ou si leur départ est annulé ou reporté.

### » POUR LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **3,6 M€ mobilisés pour le maintien du versement de la rémunération** et du **Fonds social d'urgence** pendant toute la durée de leur formation.



## » TRANSPORTS



### » POUR LES ABONNÉS DU TRANSPORT RÉGIONAL

- **Suppression de la mensualité d'avril et mai** pour les abonnés annuels au réseau régional Aléop en TER et car.
- **Réductions pour les abonnés au transport scolaire** Aléop suite à la suspension du service.
- **7 M€ mobilisés.**

### » POUR LES OPÉRATEURS DE TRANSPORTS (SCOLAIRES ET RÉGULIERS)

- **36 M€ mobilisés pour le maintien des versements** sans service effectué.

## » ÉCONOMIE

### » POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

- **5,4 M€ pour un fonds d'urgence, le maintien des aides aux événements annulés** et le renforcement des aides existantes.
- **Un numéro vert 0 800 200 402** Service & appel gratuits

### » POUR LES ENTREPRISES

- **Plan d'urgence économique de 67 M€, permettant d'accorder 325 M€ de prêts aux entreprises ligériennes grâce à l'effet de levier et aux dispositifs de garantie** :
  - 25 M€ d'urgence pour abonder le Fonds de solidarité national.
  - 12 M€ pour abonder le dispositif Prêt Rebond à taux zéro de Bpifrance.
  - 15 M€ d'aide régionale Pays de la Loire Redéploiement (prêts à 2,03 % sans garantie).
  - 5 M€ d'aide régionale pour le report des avances remboursables.
  - 10 M€ de fonds régionaux mobilisés, aux côtés de Bpifrance, avec un taux porté à 80 % au lieu de 70 %.
- **Un numéro vert 0 800 100 200** Service & appel gratuits
- **Suspension possible des loyers pour les TPE/PME sur les technocampus régionaux.**



### » POUR LES PLUS PETITES ENTREPRISES

- **32 M€ pour le Fonds territorial Résilience** dont 16 M€ de la Région et de la Banque des territoires (abondés par les Départements, les plus grandes villes et les intercommunalités des Pays de la Loire) :
  - de 3 500 à 10 000 € d'avance remboursable pour les micro-entrepreneurs, les artisans, commerçants, indépendants et TPE (≤ 10 salariés ≤ 1 M€ CA) non éligibles au fonds de solidarité national.
  - Une plateforme web : [resilience-paysdelaloire.fr](http://resilience-paysdelaloire.fr)
- **25 M€ de la Région en soutien au Fonds de solidarité national** (volet 1 : 1 500 € d'aides - volet 2 : jusqu'à 5 000 € d'aides).  
 Dépôt des dossiers du volet 2 sur : <https://pdl-soutien-tpe.mgcloud.fr>



**AIDE SPECIALE**

### » POUR LES AGRICULTEURS

- **Expérimentation de boutiques locales en ligne de produits frais**, pour mettre en relation les producteurs et les consommateurs, en lien avec la CRA, les EPCI, la CMA et les CCI.
- Rendez-vous sur [approximite.fr](http://approximite.fr)



## » RECHERCHE / INNOVATION

### » POUR LA RECHERCHE MÉDICALE ET L'INDUSTRIE

- 200 000 € de soutien au **programme de recherche** de Xenothera pour la lutte contre le Covid-19.
- 300 000 € pour soutenir l'étude Hycovid sur l'**hydroxychloroquine** menée par CHU d'Angers.
- 20 000 € d'aide régionale à la Fondation de l'Université de Nantes pour le projet de **respirateurs artificiels** avec le CHU et le CEA.
- 300 000 € mobilisés pour l'appel à projets de l'**Agence nationale de recherche** (ANR), auquel la Région est associée.
- Soutien au consortium pour la production de **visières** pour nos personnels de santé (Armor, Airbus) ou pour la confection de **masques** et de **blouses** (Mode Grand Ouest).

